



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Mathieu, tenue le 13 juin 2023, sous la présidence de madame Lise Poissant, mairesse et à laquelle assistaient mesdames les conseillères Sabryna Barabé-Favreau, Julie Blanchette et Martine Monette ainsi que messieurs les conseillers Jean-Luc Dulude, Norman Lemieux et Patrick Pépin, formant quorum.

Monsieur Oleg V. Lascov, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire.

RÉSOLUTION 150-06-2023

PROJET COMMUNAUTÉS BLEUES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Mathieu désire protéger l'accès à l'eau et aux services d'assainissement à tous les citoyens;

CONSIDÉRANT que la Municipalité souhaite obtenir sa certification communautés bleues;

EN CONSÉQUENCE,

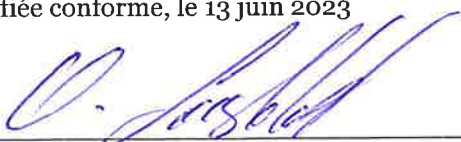
Il est proposé par Julie Blanchette et résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Mathieu :

- Reconnaît l'eau et les services sanitaires comme droits de la personne;
- Éliminera progressivement la vente d'eau embouteillée dans ses édifices publics et lors d'événements municipaux;
- Fera la promotion des services d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées financés, détenus et exploités par le secteur public.

Adoptée à l'unanimité

Certifiée conforme, le 13 juin 2023



Oleg V. Lascov
Directeur général et greffier-trésorier

La présente résolution est sujette à ratification lors de la prochaine assemblée du Conseil.